



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

Affaire n° 01-20250925

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 31 juillet 2025

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

26 septembre 2025

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 19 septembre 2025

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 38
- représentés : 9
- absents : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à seize heures cinquante-cinq, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Serge Sautron, Jean Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian, Anissa Locate

Étaient représentés :

Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corré par Antoine Lebian, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Étaient absents :

Dominique Gonthier, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 01-20250925

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 31 juillet 2025

- Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- Vu** la délibération n° 21-20250731 du Conseil municipal du 31 juillet 2025 relative à l'approbation du dispositif d'ensemble de la manifestation Salon Maison, Été et Jardin 2025,
- Vu** le rapport n° 01-20250925 présenté au Conseil municipal du 25 septembre 2025,

Considérant la séance du Conseil municipal du jeudi 31 juillet 2025,

Considérant que par délibération sus visée, le Conseil municipal a approuvé le dispositif d'ensemble de la manifestation Salon Maison, Été, et Jardin 2025 avec un tarif d'occupation du domaine public pour les artisans, horticulteurs (tarif applicable pour l'ensemble du stand dont 80% des produits ne dépassent pas 30€ l'unité) de 6,00€/ m² par jour (intérieur et extérieur),

Considérant qu'une erreur matérielle a été relevée à la page 10 de l'annexe de cette délibération (indication de 8€ au lieu de 6€),

Considérant que cette erreur n'ayant pas d'incidence sur le fond de la décision, il a été procédé à sa rectification ; l'annexe corrigée et la délibération ont été transmises au contrôle de légalité et publiées sur le site internet de la ville,

Le Conseil municipal,
réuni le jeudi 25 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/10/2025 à 11:06

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

S²LO 

ID : 974-219740222-20250925-01_20250925-DE

Article unique le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 31 juillet 2025.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Augustine Romano, 4e adjointe**

**Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**